

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN DU PUY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
après convocation dématérialisée transmise aux Conseillers Municipaux le 24 novembre 2016
à leur adresse électronique conformément à la délibération du 2 avril 2015**

**Séance du 1er décembre 2016 à 19 Heures 15
Présidée par M. Maxime CAMUZAT - Maire**

Membres présents : BABIN Monique. BOUAL Roland. BOUTEILLER Karine. BRANDT Didier. CAMUZAT Maxime. DOHOLLOU Jean-Pierre. DOUAM Claudine. GUILLAUMIN Serge. GUILLON Christiane. JOLIVET Philippe. LAUVERGEAT Yves. MARAFFON Magalie. MARICOT Serge. NOBLET Jean-Luc. PIRETTI Françoise. RAYMOND Denis. VINÇON Corinne.

Absents Excusés : BURGEVIN Patrick. DANCHOT Martine. GUASSEN Mohamed. JACQUET Ingrid. RYGIEL Philippe.

Pouvoirs : BURGEVIN Patrick à BABIN Monique. DANCHOT Martine à CAMUZAT Maxime. GUASSEN Mohamed à GUILLON Christiane. JACQUET Ingrid à BOUAL Roland. RYGIEL Philippe à LAUVERGEAT Yves.

Secrétaire de séance : BABIN Monique.

AFFAIRES BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES

TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX AU 1ER JANVIER 2017

Rapporteur : Magalie MARAFFON

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les propositions de tarifs pour 2017,

Le rapport de Magalie MARAFFON au Conseil Municipal entendu,

Après en avoir délibéré,

- décide d'approuver les tarifs des services municipaux 2017 selon les tableaux joints.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire du présent acte, le 6 DEC. 2016
Qui a été transmis en Préfecture, le - 6 DEC. 2016
Et publié à la porte de la Mairie, le - 6 DEC. 2016
A Saint Germain du Puy, le - 6 DEC. 2016

Le Maire,



M. CAMUZAT



Le Maire,



M. CAMUZAT



**TARIFS DES SERVICES
MUNICIPAUX
ANNÉE 2017**

applicables à compter du 1er janvier 2017

**OBJET
INSTALLATIONS SPORTIVES
TARIFS 2017**

CENTRE NAUTIQUE

Tickets individuels

adulte (à partir de 18 ans)	2,59 €
enfant de 10 à 17 ans	1,56 €
enfant (6 à 9 ans)	1,03 €
enfant (de 0 à 6 ans)	gratuit
Lycéen ou étudiant (sur présentation d'une carte)	1,56 €
demandeur d'emploi (sur présentation d'un justificatif)	1,56 €
douche	1,56 €

Abonnements 10 entrées *

adulte	23,19 €
enfant de 10 à 17 ans	13,92 €
enfant (6 à 9 ans)	9,27 €
enfant (de 0 à 6 ans)	gratuit
Lycéen ou étudiant (sur présentation d'une carte)	13,92 €
demandeur d'emploi (sur présentation d'un justificatif)	13,92 €
famille nombreuse (sur présentation d'un justificatif)	** -25%

Accueil de groupes communes extérieures (écoles, associations ou autres)

Par enfant de 0 à 17 ans ***	1,03 €
Adultes à partir de 18 ans	1,56 €

Bébés dans l'eau (4 mois à 4 ans : voir le règlement de l'activité)

Carte 5 séances valable pour un bébé accompagné d'un ou deux adultes

Personnes résidant à Saint Germain du Puy	24,23 €
Personnes extérieures à Saint Germain du Puy	36,34 €

Ticket une séance valable pour un bébé accompagné d'un ou deux adultes

Personnes résidant à Saint Germain du Puy	5,38 €
Personnes extérieures à Saint Germain du Puy	8,08 €

A partir du deuxième enfant d'une même famille, il sera appliqué une réduction de 50% pour chaque enfant participant à la même séance

Cours municipaux

Individuels St-Germain/la leçon	12,01 €
Individuels extérieurs/la leçon	16,02 €
Individuels tarifs réduits/la leçon	9,98 €
Collectifs enfants St-Germain	60,33 €
Collectifs adultes St-Germain	80,03 €
Collectifs enfants extérieur	80,03 €
Collectifs adultes extérieur	100,97 €

Location du bassin

Redevance horaire	46,36 €
-------------------	---------

Ligne d'eau

Redevance horaire	15,45 €
-------------------	---------

Crèmes glacées

1	2,10 €
2	1,43 €
3	1,71 €
4	1,58 €
5	1,23 €
6	0,99 €
7	2,45 €

Séance du Conseil Municipal du 1er décembre 2016

Le Maire,



Maxime CAMUZAT

Accusé de réception en préfecture
018-211802137-20161201-DEL-2016-12-127-DE
Date de télétransmission : 06/12/2016
Date de réception préfecture : 06/12/2016

**TARIFS DES SERVICES
MUNICIPAUX
ANNÉE 2017**

applicables à compter du 1er janvier 2017

TARIFS 2017

GYMNASE JACQUES PREVERT	
Salle de sports co. /heure	19,39 €
Autres salles /heure	10,23 €

GYMNASE YANNICK SOUVRE	
Salle de sports co. /heure	19,39 €

COURTS DE TENNIS	
Prix horaire	
Saint-Germain	4,45 €
Extérieurs	7,47 €
Abonnements	
Adultes	50,08 €
Adolescents	29,49 €
Enfants	14,74 €

STADES ET INSTALLATIONS ANNEXES	
Forfait journalier	
Stade Henri Luquet	160,79 €
Terrain stabilisé Jacques Prévert	107,19 €
Terrain plaine de jeux	107,19 €

LOCATION TERRAIN BI-CROSS	
Location par jour d'utilisation	85,75 €

*Pour 10 abonnements achetés par une même personne et pour une même valeur, il lui sera offert une carte d'abonnement

** Sur le tarif applicable à chaque catégorie.

*** Applicable depuis la rentrée scolaire 2014 pour les écoles

Séance du Conseil Municipal du 1er décembre 2016

Le Maire,

Page 2-2



(Signature)
Maire CAMUZAT

<p>Accusé de réception en préfecture 018-211802137-20161201-DEL-2016-12-127-DE Date de télétransmission : 06/12/2016 Date de réception préfecture : 06/12/2016</p>
--

**TARIFS DES SERVICES
MUNICIPAUX
ANNÉE 2017**

applicables à compter du 1er janvier 2017

OBJET

TARIFS 2017

LOCATION DES MINIBUS	
*Tarif du kilomètre	0,22 €
**Forfait Utilisation véhicule 9 places	32,79 €

*Tarif appliqué aux associations locales utilisant les minibus communaux, tarif destiné à couvrir les frais fixes d'entretien

** Tarif facturé aux associations utilisatrices si l'application du tarif ci-dessus aboutit à un montant inférieur

Mise à disposition gratuite (hors carburant à la charges des utilisateurs), des minibus communaux aux associations sportives locales participant à des compétitions de niveau national

Séance du Conseil Municipal du 1er décembre 2016

Le Maire,



Maxime CAMUZAT

Accusé de réception en préfecture 018-211802137-20161201-DEL-2016-12-127- DE Date de télétransmission : 06/12/2016 Date de réception préfecture : 06/12/2016
--